
Mondialisation - démondialisation Désindustrialisation - Réindustrialisation

11 mai 2012



michel.jouvet.01@orange.fr

Appel à débat et contributions

Dans le cadre de la réflexion ouverte par la contribution collective "Osons le développement économique" et à partir d'une série de lectures^() sur un certain nombre d'enjeux économiques dont il propose ici d'extraire quelques lignes de force, Michel JOUVET lance un appel à contributions et à débat.*

Dans un contexte de crise lourde, porteuse de ruptures potentielles douloureuses mais aussi de transitions possibles vers de nouvelles perspectives de développement, Il propose aux membres du Conseil de livrer leur point de vue, de proposer de nouvelles lectures et d'échanger sur les atouts du territoire.

L'objectif est de prendre en compte une nouvelle donne en essayant de décaler le regard sur l'avenir.

^(*) "Faut-il prendre la démondialisation au sérieux" Intervention de Zaki Laïdi, directeur de recherche à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris à Nantes en novembre 2011 (Institut Kervégan)

Rapport du Sénat "Réindustrialisons nos territoires", avril 2011

« Réindustrialisation, j'écris ton nom » Ouvrage de Jean-Louis Levet, Fondation Jean Jaurès - mars 2012

Délocalisation ou relocalisation, les entreprises ont-elles été trop loin dans la délocalisation de leur production ?
Rapport Cap Gemini Consulting, février 2010

1- Un regard décalé sur la démondialisation- Zaki Laïdi, directeur de recherche à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Extraits de son exposé à l'Institut Kervégan en 2011 : « Faut-il prendre la démondialisation au sérieux ? »

Faut-il prendre au sérieux la démondialisation alors que nous sommes le seul pays européen où ce débat existe réellement ?

Oui, si on entend les conséquences sociales et le besoin de plus de régulation. Non, si on entend protectionnisme et rejet de l'autre : c'est la mort assurée pour nous et nos enfants.

L'ouverture au marché est-elle préférable ?

Dans le monde réel ce choix n'existe pas. Il n'y a pas d'exemple de pays qui se soit développé sans ouverture au marché, mais elle est insuffisante pour assurer la prospérité si elle n'est pas articulée à un projet de développement.

Quelle distinction entre ouverture financière et ouverture commerciale ?

Le malentendu vient de la confusion entre 2 concepts différents qui n'obéissent pas aux mêmes règles. Le commerce mondial, contrairement à la finance, est une activité régulée avec l'OMC qui est une organisation intergouvernementale même si les Etats défendent les intérêts de leurs multinationales.

L'ouverture des marchés provoquerait-elle la baisse des standards sociaux et des salaires ?

Non, car cette affirmation repose sur des arguments convenus et faussés. La France fait 61,3 % de son commerce avec l'Europe ; 84,3 % en y incluant les Etats-Unis : pays qui ont des standards sociaux proches. Les pays d'Europe les plus « échangistes » sont avancés socialement : Allemagne, Finlande, Pays-Bas, Suède et Danemark.

L'Europe avec 23 % du PIB mondial et 7 % de la population mondiale bénéficie de la mondialisation. Avec 1 % de la population mondiale et 5 % du PIB mondial, la France est 5 fois plus riche que sa population. Qu'en serait-il sans échanges internationaux ?

Posons-nous la question de la désindustrialisation française. Si on se trompe de diagnostics, on se trompe de solutions ! Le protectionnisme européen n'est pas une solution, car pour nous protéger efficacement, il faudrait le faire contre l'Allemagne qui est notre concurrent réel. Notre problème est connu : le tissu de PME n'est pas suffisamment puissant pour affronter la compétition internationale.

Des normes environnementales moins élevées constituent-elles un important avantage comparatif ?

Sur le papier, la solution proposée serait de taxer les produits des pays qui ont une intensité carbone plus élevée. Pourquoi n'est-ce pas faisable ?

1ere raison : nos exportations reposent sur des produits industriels et agroalimentaires qui ont une intensité carbone forte.

2ème raison : la plupart de nos importations doivent satisfaire aux standards environnementaux européens et les entreprises européennes les utilisent pour se protéger, par exemple le standard qualité du bois correspond aux forêts exploitées par Ikea. La préférence européenne existe et c'est la première raison d'être du marché commun où il n'y a plus de barrières douanières entre les pays européens alors qu'il y en a avec le reste du monde.

La place de l'Europe n'est plus celle du XIXe siècle

Nous n'avons pas une vocation éternelle à dominer le reste du monde en défendant nos intérêts, notre mode de vie et nos valeurs. Nous ne sommes pas seuls et le reste du monde ne pense pas comme nous.

Le protectionnisme est un mode de régulation statique dépassé

Le vrai défi est de trouver un système ouvert avec des modes de régulation dynamique pouvant comprendre des frontières et prévoir des régulations. C'est ce qu'essaient de faire des institutions telles que l'OMC ; la tentative pour prendre en compte les effets du changement climatique dans les échanges en est une autre illustration.

Confusion entre inégalités et pauvreté

L'inégalité signifie que les riches s'enrichissent plus vite mais cela ne signifie pas que les pauvres s'appauvrissent. Il n'y a jamais eu en Chine aussi peu de pauvres qu'aujourd'hui mais les inégalités n'ont jamais été aussi grandes. Les pays les plus pauvres (Laos) sont les pays les plus égalitaires. Les pays riches sont souvent très inégalitaires, mais cela permet des politiques de redistribution. L'Europe ne s'est pas développée sans inégalités sociales ; pourquoi d'autres feraient-ils autrement avec nos règles d'aujourd'hui ?

La mondialisation creuse les inégalités en créant un rapport de force gagnants-perdants qui introduit plus de précarité et de fragilité. Cela profite à beaucoup avec la réduction du coût de produits de consommation mais les multinationales en profitent beaucoup plus.

Produire localement ?

Boeing ou Airbus font appel à des sous-traitants du monde entier. Un produit intégralement réalisé dans un pays n'existe plus. La chaîne de valeur est dispersée à travers le monde. On a désagrégé la valeur d'un produit : sur un iPhone acheté 100 \$ aux USA, seulement 12 \$ reviennent aux Chinois. Le reste, ce sont des composants Allemands, Coréens... La donne sera radicalement différente avec une énergie coûtant beaucoup plus chère ; nos industries seront-elles pour autant gagnantes ?

Régionalisation et mondialisation vont de pair

Plus la mondialisation s'intensifie, plus la régionalisation se développe. Les Asiatiques n'ont jamais autant commercé entre eux ; ce n'est pas à notre détriment mais nous n'en sommes qu'au début.

2 - La désindustrialisation : synthèse du rapport du Sénat - avril 2011

Les composantes de la perte d'emplois industriels : vrais et faux arguments

Le nombre d'emplois industriels a diminué de 36 % de 1980 à 2007, soit une perte de 1,9 million d'emplois. La désindustrialisation résulte de trois déterminants structurels :

- 25 % des pertes d'emplois correspondraient à un transfert au secteur des services par externalisation
- 30 % correspondraient à des gains de productivité (4 % par an de 1998 à 2007)
- 45 % seraient dûes aux effets de la concurrence européenne et mondiale.

La désindustrialisation ne correspond pas à une baisse de la valeur de la production industrielle qui a progressé sur le long terme en termes absolus (50 % au cours des vingt dernières années). Pour autant, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée de l'économie nationale a régressé (24 % en 1980, 14 % en 2008) alors que les services suivaient une progression inverse.

Une situation contrastée selon :

➤ La taille des entreprises

Une part croissante des résultats des grandes entreprises est réalisée à l'étranger ; elles créent peu d'emplois en France. Ce sont les PME qui créent le plus d'emplois industriels, mais elles obtiennent rarement, contrairement à l'Allemagne, la taille critique pour devenir des acteurs internationaux.

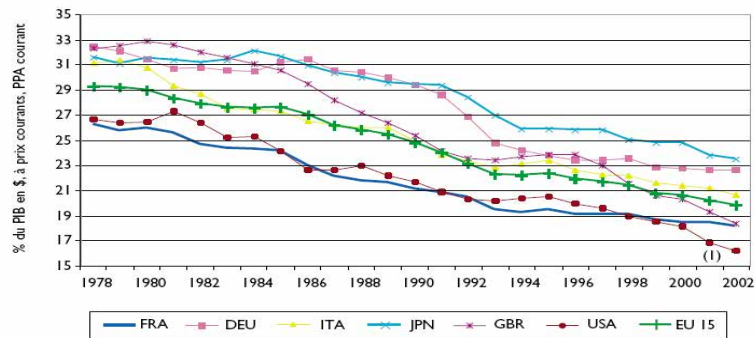
➤ Les territoires sont inégalement touchés selon la nature des industries présentes

➤ Les secteurs d'activité concernés

Les menaces sont fortes sur l'automobile. Le textile est un marché de niche en France. L'agroalimentaire est un secteur stratégique à défendre de même que l'aéronautique. Il serait crucial d'accélérer les projets de recherche en agro carburants de deuxième génération ainsi que le développement d'une filière industrielle bois en France première productrice européenne de bois. La mécanique agricole en viticulture est à soutenir car la France se distingue à l'échelle internationale.

La tendance à la baisse relative du poids économique des activités manufacturières est généralisée dans les pays industrialisés mais certains pays réussissent mieux que d'autres à la freiner ou à l'enrayer.

Graphique 11 : PART DE LA VALEUR AJOUTÉE DE L'INDUSTRIE DANS LE PIB



Source : OCDE, STD (SNA, System of National Accounts database).
 (1) USA: la valeur en 2002 est une estimation de l'OCDE.

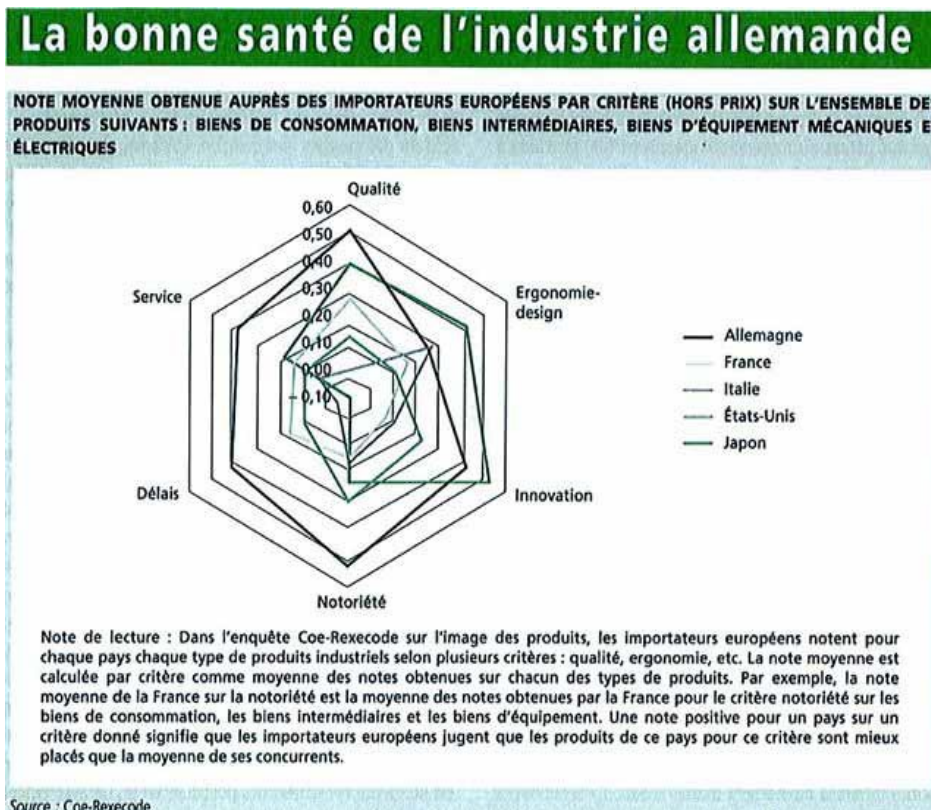
La France demeure un pays attractif

Les délocalisations ont un impact national limité mais les effets en sont localement destructurants. L'impact majeur de la désindustrialisation concerne les créations d'activités qui ont de moins en moins lieu en France.

L'industrie allemande conserve 1 position favorable dans les échanges mondiaux grâce à :

- la qualité de ses structures économiques avec :
 - un effet de la spécialisation sectorielle plus limité
 - un moindre recours à l'externalisation
- une forte compétitivité hors prix : pertinence des choix stratégiques (adaptabilité rapide à la demande des pays émergents) et excellence qualitative (positionnement en gamme, niveau technologique et innovation)
- des structures productives reposant sur un nombre élevé d'exportateurs de taille moyenne.

Les coûts salariaux horaires des deux pays sont proches mais la productivité horaire est plus forte en France. L'industrie française bénéficie d'une productivité horaire élevée qui a augmenté rapidement entre 1996 et 2006 de 3,6 % par an. Toutefois, depuis 2000, les gains de productivité entre les deux pays sont comparables.



3- « Réindustrialisation, j'écris ton nom » - Fondation Jean Jaurès Jean-Louis Levet-mars 2012

Derrière la crise de la finance, nous subissons quotidiennement une crise sans précédent de la production après 3 décennies de choix implicite d'une économie sans industrie. Il faut casser la suprématie de la financiarisation de l'économie pour retrouver un équilibre entre gains excessifs pour quelques-uns et énorme déficit pour le plus grand nombre. Mais faire de la production la priorité politique ne signifie pas se contenter de mesures en sa faveur mais d'en faire le levier majeur d'une stratégie.

La crise est révélatrice de l'importance de l'industrie qui demeure un catalyseur d'innovation et d'emploi. Confrontés à la mondialisation, les pays développés n'ont pas d'autre choix que de monter en gamme et d'investir dans les segments de production à forte intensité technologique et à forte valeur ajoutée.

Production, industrie et services : attention aux confusions statistiques qui cachent les nouvelles réalités

L'industrie manufacturière est le théâtre d'un double mouvement de dématérialisation et d'industrialisation des services. L'approche manufacturière, qui correspond aux activités produisant des objets par la transformation de matières premières, renvoie à la notion de désindustrialisation. Une conception plus large repose sur toute activité qui crée de la valeur par un ajout de travail et de savoir-faire. Pour intégrer ces nouvelles réalités, il faut prendre en compte 3 cercles successifs :

- celui de l'industrie manufacturière au « sens strict »
- celui des industries de réseau : télécommunications, transports, transports, radiodiffusion, électricité
- celui de l'innovation technologique avec des produits nouveaux issus de la recherche. Plusieurs grands domaines sont à privilégier d'ici à 2025 : nanotechnologies, biotechnologies, génomiques, technologies vertes, numérique, télécoms... A quelques exceptions près, la France a du mal à s'imposer comme producteur et leader mondial sur ces créneaux.

Quelles clés pour comprendre la mutation des dernières décennies et affronter une crise profonde avec des atouts maîtres pour y répondre ?

➤ La marginalisation de l'industrie des pays développés n'a rien d'inéluctable. Elle repose sur trois dogmes des 30 dernières années : « la société postindustrielle », « la nouvelle économie » libéralisée et financiarisée, « l'entreprise sans usines ».

➤ Il faut comprendre cette mutation avec une nouvelle clé de lecture pour organiser un système de développement durable alliant justice sociale et écologie substitué au modèle libéral et financier qui n'est plus soutenable. Regardons nos forces pour mener cette transformation : la capacité des entreprises, notre modèle social ne sont pas des handicaps mais des atouts.

La France a des atouts pour développer un nouveau modèle de production

La France est le deuxième investisseur du monde à l'international, le premier au prorata de son PIB.

Elle peut choisir de développer un nouveau modèle de production s'appuyant sur :

- ses grands groupes internationaux, force de frappe clé pour demain
- une stratégie de développement de nouvelles activités qualitatives s'appuyant sur les nouveaux besoins et les nouvelles technologies
- la montée en gamme des industries matures sur les segments de haute valeur ajoutée, l'automobile en étant un secteur emblématique.

6 orientations pour proposer un nouveau modèle de production pour la France :

- **Soutenir la créativité** pour sortir de la crise par le haut en redonnant une place au développement humain et au sens du travail face au monde de la finance. La créativité dépasse l'innovation technologique avec l'innovation sociale, organisationnelle, sociétale. Elle suppose trois attitudes fondamentales : prise de risque, confiance et coopération.
Mais la France est insuffisamment créative avec une R&D dont le poids dans le PIB diminue et dont la plus grande partie est captée par les grandes entreprises. Il est urgent de réorienter cet outil vers les financements des PME
Enfin pour favoriser la créativité la France, comparée aux Etats-Unis, dispose de trop peu de *business angels*, ces « bonnes fées des affaires » qui soutiennent les jeunes entrepreneurs.
- **Développer une économie des services rendus** pour que l'économie de la qualité remplace l'économie de la quantité avec 3 priorités pour l'action publique : rééquilibrer les incitations en faveur des secteurs exposés, rééquilibrer les relations entre donneur d'ordre et sous-traitants, créer les conditions d'une croissance verte.

- **De l'énergie pour tous et pour longtemps.** L'énergie est un facteur de cohésion sociale si elle est abordable pour les ménages et compétitive pour les entreprises. Ceci suppose des modifications touchant la politique industrielle, la conduite de la transition énergétique, l'architecture du secteur électrique et le développement d'une Europe de l'énergie.
Pour parer au changement climatique, il faudrait en 2050, avec un peu plus de 9 milliards d'humains, dont deux tiers d'urbains, produire deux fois plus d'énergie avec deux fois moins de CO2. Les besoins d'investissement sont considérables : de l'ordre de 1 500 milliards de dollars par an, mais ils ne représentent que 2 % du PIB. Il faudra reconnaître aux pays émergents le droit au rattrapage énergétique.
Le secteur énergétique est un atout industriel pour la France ; des grandes entreprises françaises ont une envergure internationale : Areva, Total, EDF, GDF-Suez, Alstom, Bouygues... Il en est de même dans le domaine de la recherche avec le CEA, l'IFP et le CNRS. Ensemble, elles couvrent toutes les offres du secteur énergétique.
- **Un Big Bang des territoires.** L'organisation de grands projets mobilisateurs et structurants suppose des modifications prenant en compte, avec une vision stratégique, le tissu productif des territoires car aucun territoire n'est condamné a priori.
Le territoire doit se construire avec une véritable culture stratégique inscrivant l'action collective dans la durée. Sa fonction ne se limite plus à gérer des sinistres industriels et la reconversion des salariés. Elle est de créer de véritables systèmes territoriaux d'innovation favorisant le développement de projets productifs ambitieux.
C'est la capacité des territoires à choisir des stratégies et des projets qui les inscrivent pleinement dans une économie mondialisée qui est en jeu. Le territoire pertinent de développement, qui coïncide rarement avec les frontières administratives, pousse au rapprochement des territoires.
L'heure est venue d'un « new deal territorial » entre l'Etat et les collectivités.
- **Financer la nouvelle croissance** avec une politique publique amplifiée et cohérente suppose de :
 - réorienter l'épargne des ménages et la valeur ajoutée des entreprises vers l'investissement productif
 - prendre des risques industriels
 - protéger et développer le tissu des PME
 - mettre fin aux excès de la financiarisation
 - redéfinir le rôle de la Banque Centrale Européenne et de la gouvernance européenne.
- **"Civiliser la mondialisation"**. Le modèle de développement doit mettre fin aux excès de la mondialisation. Il faut agir sur deux fronts : l'amélioration de notre compétitivité et le rééquilibrage de la concurrence entre pays émergents et pays industrialisés comme au sein de l'Europe. Pour cela il faut :
 - rapprocher les standards sociaux et environnementaux par la fiscalité, les normes en les reliant avec les règles de l'OIT, des accords environnementaux et de l'OMC
 - donner à l'Union européenne des outils offensifs équivalents à ceux d'autres pays industrialisés.

Agir et transformer : gouverner différemment en Europe et dans le monde pour produire autrement

Un déficit de l'État freine en France l'émergence d'un Etat stratège avec le système de formation des élites et la captation oligarchique des lieux de pouvoir, un ministère de l'économie plongé dans le conformisme de la pensée, la complexité du dispositif d'aide aux entreprises, la distance grandissante entre le système politico-administratif et la société civile.

Pour développer un État stratège il faut :

- retrouver la légitimité de l'intérêt général, du long terme et du dialogue social
- clarifier les principes d'action de l'État qui n'est pas un acteur parmi d'autres
- focaliser l'administration centrale sur la stratégie, l'information et l'évaluation avec la création d'un grand pôle ministériel

Pour mobiliser les acteurs de l'économie, des territoires, des entreprises et des partenaires sociaux, il faut :

- un nouveau pacte entre l'Etat, les collectivités territoriales et les territoires
- une participation accrue des salariés au gouvernement de l'entreprise.

Pour s'appuyer sur nos leviers européens, **il faut prendre en compte la crise l'opportunité pour faire des avancées politiques :**

- passer de la gouvernance libérale européenne à un gouvernement économique fédéral
- réformer la politique de la concurrence au profit d'une politique industrielle et commerciale plus offensive
- s'appuyer sur les acteurs internationaux (OMC, OIT...) pour faire avancer nos propositions.

4- Cap Gémini Consulting, rapport avril 2010 : l'émergence d'un mouvement de relocalisation

Deux grandes tendances :

- une poursuite des délocalisations avec pour objectif la réduction des coûts (délocalisation « défensive ») ou la conquête de nouveaux marchés (délocalisation « offensive »)
- une relocalisation de tout ou partie de la production ou la réhabilitation des investissements dans les pays occidentaux : épiphénomène ou mouvement de fond ?

La relocalisation « offensive » est une option crédible pour optimiser le coût complet de production et l'efficacité de la chaîne de valeur :

- pour la distribution en termes de réactivité
- pour les industries à forte technologie (lien fabrication-R&D et besoins en compétences)
- pour réduire l'exposition au risque de change.

La réflexion s'apparente alors à une recherche d'équilibre entre les évolutions rapides des besoins des clients, l'attractivité persistante des pays émergents et la maîtrise des risques au sens large. Les PME sont plus exposées à ces risques avec un moindre recul et une taille inférieure pour les amortir.

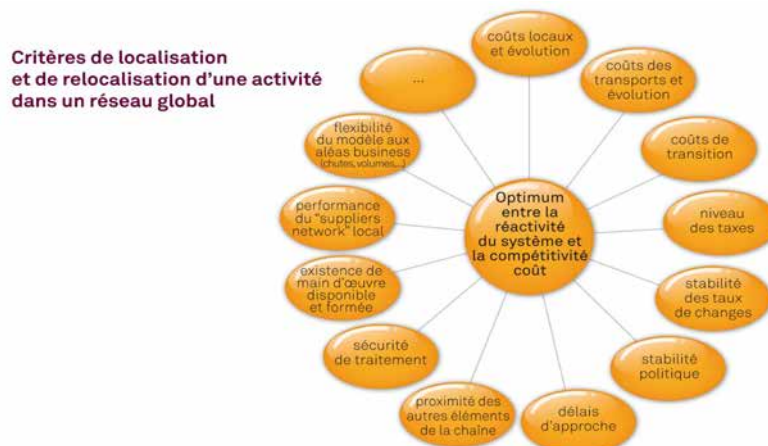
La délocalisation « défensive » motivée par la recherche de la réduction de coûts est illusoire et un prix à payer qui peut être fatal pour trois raisons :

- l'impact des « coûts cachés » : fin du transport bon marché et sans contrainte, coûts financiers et opérationnels des stocks (fréquemment 20 à 30% de leur valeur), différentiels de qualité, coûts du management de la complexité, augmentation du coût de la main d'œuvre, développement des infrastructures nécessaires avec augmentation des impôts et taxes, fluctuations des parités monétaires
- la protection de la propriété intellectuelle ou la fuite des savoir-faire
- la répartition du portefeuille géographique des actifs qui ont **nécessite** dans un système complexe et mouvant de constants ajustements parfois coûteux.

Pour conserver un avantage compétitif sur les pays à bas coût, les activités "historiques" de production des pays industrialisés "matures" doivent :

- être à la pointe de l'innovation et des possibilités des nouvelles technologies
- être à la pointe de l'excellence managériale orientée vers la performance, réduire les délais et privilégier la valeur client
- s'organiser "au plus juste" pour éviter tous les gaspillages

Chaque entreprise doit rechercher le bon équilibre de sa compétitivité globale entre relocalisation et délocalisation.



C'est un sujet dont la solution, « tout mettre dans les pays à bas coûts », n'est pas connue d'avance d'autant que les coûts induits sont aujourd'hui mieux pesés dans les décisions stratégiques. Cet équilibre sera trouvé par l'examen complet de la chaîne de valeur globale et la mise à plat des atouts et des risques des différentes options possibles. Une réponse pertinente dépendra de trois facteurs critiques :

- définir le meilleur équilibre du portefeuille géographique du rendement économique des activités
- être capable de le reconfigurer rapidement au vu de l'évolution des éléments extérieurs
- gérer de manière sécurisée et rapide les projets de transferts d'activités.